

## ACCÈSKI FAMILLE TERMES ET CONDITIONS

Les termes « skieur », « ski alpin » et « ski » utilisés dans le texte qui suit s'appliquent également aux utilisateurs de planche à neige, de télémark, ou autre.

1. Toute personne qui effectue l'achat de la carte AccèSki Famille est présumée avoir librement accepté ces termes et conditions. L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) se réserve le droit de modifier les termes et conditions en tout temps sans préavis. Les termes et conditions modifiés seront ensuite publiés sur le site internet de la boutique maneige dans les jours suivant leur modification. Les termes et conditions contenus sur le site internet ont priorité sur toute autre représentation verbale ou écrite. Si par inadvertance, une erreur s'était glissée dans les informations relatives aux rabais et aux stations de ski, ou interprétées différemment par le détenteur, la version de l'ASSQ prévaudra.
2. En cas de perte ou de vol de votre carte AccèSki Famille, vous devez aviser le service à la clientèle au 1 877 614 2777, 7 jours sur 7 entre 8 h 30 et 16 h 30. Le solde de la carte perdue ou volée sera transféré sur la nouvelle carte. Des frais de remplacement et de manutention de 5 \$ s'appliqueront. Prévoir 3 jours ouvrables pour le remplacement.

### Les rabais

3. Les rabais sont applicables :
  - a) sur le prix régulier affiché.
  - b) sur toutes les catégories de billets (enfant, étudiant, adulte, sénior, etc.)
  - c) sur le billet de journée ou de soirée complète.
4. La carte AccèSki Famille permet à l'utilisateur d'**obtenir un rabais sur l'achat de billet de ski uniquement**.
5. La carte AccèSki Famille permet d'obtenir un seul rabais par jour.
6. Le rabais sera débité de la carte par le personnel à la billetterie.
7. Les rabais contenus sur la carte sont assujettis à tous les règlements de chaque station de ski.
8. La carte AccèSki Famille, les rabais ainsi que les billets obtenus ne sont pas transférables et ne peuvent d'aucune façon ou pour quelque considération que ce soit être vendus, cédés ou autrement donnés.

9. La revente de la carte AccèSki Famille ou des billets de ski constitue une fraude. Les contrevenants pourront être poursuivis.
10. Les rabais de la carte sont valides tous les jours d'opération de la saison en cours jusqu'à la date d'expiration inscrite au verso de la carte AccèSki Famille.
11. Les rabais ne peuvent être jumelés avec aucun autre programme de promotion des stations de ski, des offres 2 pour 1 ainsi que les autres produits de la boutique Maneige soit : Ski Passe-Partout, la carte Boni20 et Le Ski en cadeau.
12. L'utilisateur de la carte AccèSki Famille devra se présenter à la billetterie de la station de ski pour se procurer un billet de ski.
13. Le billet de ski devra être immédiatement et obligatoirement accroché sur le manteau ou le pantalon de ski, sous la supervision du préposé à la billetterie. Le billet attaché aux mitaines, lunettes, bâtons ou autres sera refusé et pourra même être confisqué, sans remboursement ni compensation financière.
14. La personne qui oublie sa carte AccèSki Famille devra payer la totalité de son billet de ski sans aucune possibilité de remboursement ni de compensation.
15. L'utilisateur de la carte AccèSki Famille reconnaît que le ski et l'utilisation de remontées mécaniques comportent des dangers inhérents et accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tout dommage de toute nature qu'il pourrait subir ou causer à autrui et accepte de dégager et/ou d'indemniser la station à cet égard tout en libérant et en exonérant l'ASSQ.
16. L'utilisateur de la carte AccèSki Famille assume de plus, l'entière responsabilité pour tout dommage de toute nature résultant du non-respect des règlements des stations, du Code de conduite en montagne ainsi que des présents termes et conditions ; et libère et exonère l'ASSQ et la station pour tout dommage relié à de tels manquements.
17. L'ASSQ ne se tient pas responsable des stations de ski qui ne pourraient honorer leurs rabais en cas de force majeure, de grève, de fermeture ou d'autres événements hors de leur contrôle.

### Conditions d'utilisation

18. La carte AccèSki Famille a été conçue dans le but de favoriser et de promouvoir la pratique du ski alpin et de la planche à neige au Québec; et ne peut être utilisée de façon promotionnelle ou revendue sans l'autorisation écrite de l'ASSQ.
19. L'ASSQ se réserve le droit de confisquer ou de désactiver la carte AccèSki Famille du détenteur qui ne respecte pas les règlements et/ou conditions d'utilisation mentionnés ci-dessus sans autre avis et sans remboursement ni compensation au détenteur.
20. La carte AccèSki Famille demeure la propriété de l'ASSQ.
21. Une nouvelle technologie fait son apparition dans les stations de ski, les systèmes de contrôle d'accès RFID. Présentement, un nombre restreint de stations ont adopté cette technologie dont la méthode de fonctionnement diffère d'une station à l'autre. Dans certains cas, vous devrez effectuer un débours pour obtenir une carte RFID qui peut varier d'une station à l'autre sans toutefois excéder 10 \$. Ces frais sont parfois remboursables le jour même à la station ou à n'importe quel moment durant la saison sur remise de la carte d'accès à la station émettrice et parfois, ils ne le sont pas. Informez-vous à la billetterie.
22. Le rabais ne s'applique pas sur le prix de la carte RFID.

### Modalités de remboursement

23. Remboursement de la carte AccèSki Famille dans un délai de 15 jours après l'achat. Vous devez expédier les cartes non utilisées par la poste au service à la clientèle de la boutique maneige: 1347, rue Nationale, Terrebonne (Québec) J6W 6H8. Le guide et les cartes devront être complets, en parfaite condition et aucun rabais ne devra avoir été utilisé sur les cartes.
24. Les cartes AccèSki Famille et les rabais non utilisées ne pourront être remboursées, créditées, monnayées ou transférées à la saison suivante.

### Votre carte a été refusée à la billetterie ?

25. Malgré toute l'attention que nous portons au bon fonctionnement de notre système transactionnel et à la formation du personnel à la billetterie, une défaillance ou une erreur lors de la transaction peut survenir. **Si le système refuse la transaction, il est de la responsabilité de l'utilisateur de communiquer immédiatement avec le service à la clientèle au 1 877 614-2777 pour fin de validation. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 21 h ainsi que les samedis, dimanches et les jours fériés de 8 h à 19 h. Cet ap-**

**peut permettre de vérifier les raisons du refus et de corriger la situation sur place.** S'il s'avérait que malgré votre appel de service, l'agent ne soit pas en mesure de corriger la situation, vous devez prendre en note la station visitée, l'heure de l'appel et conserver votre billet de ski ainsi que la preuve de paiement pour les transmettre au service à la clientèle de la boutique maneige par courriel à [boutiquemaneige@assq.qc.ca](mailto:boutiquemaneige@assq.qc.ca). Aucun remboursement ne sera octroyé sans les pièces justificatives. Le service à la clientèle fera l'analyse de votre demande et communiquera avec vous dans les meilleurs délais. Aucune compensation financière ne sera versée pour le contretemps.

### Panne générale ou locale

26. Lors d'une panne générale ou locale, la station de ski vous accordera un rabais de 30% et débitera votre carte dès que le service sera opérationnel.

### Ces stations de ski ne participent pas à cette carte:

- Mont SUTTON
- Centre de ski Le Relais
- Le Massif de Charlevoix
- Station Mont Tremblant
- Mont-Sainte-Anne
- Sommet Saint-Sauveur

Le masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

## ACCÈSKI FAMILLE TERMS AND CONDITIONS

The terms "skier", "alpine skiing", and "ski" used in the text refer also to snowboard, telemark and other users.

1. By purchasing an AccèSki Famille card, holders agree to these terms and conditions. The Quebec Ski Area Association (ASSQ) reserves the right to modify the terms and conditions at any time without prior notice. The modified terms and conditions will be posted on the mysnow store within days of the modification. The terms and conditions on the web site take precedence over any other version, verbal or written. In the event the information pertaining to visits or to ski areas contains an error or is interpreted differently by the holder, the ASSQ's version takes precedence.
2. If your AccèSki Famille card is lost or stolen, please notify the customer service of Mysnow store immediately at 1 877 614-2777, 7 days a week between 8:30 a.m. and 4:30 p.m. or by mail at [boutiquemaneige@assq.qc.ca](mailto:boutiquemaneige@assq.qc.ca). The balance on the lost or stolen card will be transferred to the new card. A replacement and handling fee of \$5 will apply.

### Discounts

3. Discounts apply:
  - a) to the regular displayed price.
  - b) to all types of tickets (child, student, adult, senior, etc.)
  - c) to one full day or evening tickets.
4. The AccèSki Famille card is valid only for the purchase of ski tickets.
5. Only one discount per day is allowed with the AccèSki Famille card.
6. The ticketing attendant will debit the discount from your card.

7. The discounts on the card are subject to the regulations established by the individual ski areas.
8. AccèSki Famille card, discounts and ski tickets obtained with the card are non-transferable and may not be sold, transferred or otherwise disposed of under any circumstances.

9. Reselling an AccèSki Famille card or ski tickets constitutes fraud, and offenders will be sued.

10. Card discounts are valid every day the ski area is in operation in the current season until the expiration date on the back of the AccèSki Famille card.

11. Discounts may not be combined with any other rebates, ski area promotion, 2-for-1 offers, or any other Mysnow store product: Ski Passe-Partout, Le ski en cadeau and Boni20 card.

### Conditions of use

12. The AccèSki Famille cardholder must go to the ski area's ticket office to procure a ski ticket.
13. You must immediately and mandatorily attach your ski ticket to your ski jacket or snow pants, under the ticketing personnel's supervision. Ticket attached to mittens, glasses, poles, etc. will be refused and may even be confiscated without refund or financial compensation.
14. A skier who has forgotten his AccèSki Famille card will have to purchase his ski ticket, at his expense and there will be no refund and no compensation to the holder.

15. The AccèSki Famille cardholder acknowledges the inherent risks associated with skiing and the use of ski lifts and agrees to assume full responsibility for any injury whatsoever that he may sustain or cause to another person and agrees to release and/or indemnify the ski area and the ASSQ in this regard.

16. In addition, the holder assumes full responsibility for any injury whatsoever resulting from violation of the ski area rules and regulations, the Mountain Code of Conduct and the present terms and conditions and releases and exonerates the ASSQ and the ski area for any injury related to such actions.

17. The ASSQ is not responsible for any ski areas that are unable to honour their discounts because of major force, strikes, closures or other events beyond their control.

18. The AccèSki Famille card is designed to promote alpine skiing and snowboard in Quebec and it may not be used for promotional activities or resold without written authorization from the ASSQ.

19. The ASSQ reserves the right to confiscate or de-activate an AccèSki Famille card if the cardholder fails to comply with the rules and conditions of use specified herein, without further notice, refund or compensation.

20. The AccèSki Famille card issued remains the property of ASSQ.

### RFID Access Control System

21. A new technology is emerging at ski areas—RFID access control systems. Presently, a limited number of ski areas have adopted this technology, and the way it works differs from one ski area to another. The price of an RFID card also varies depending on the ski area but does not exceed \$10. In some cases, this cost is refundable the same day at the ski area or anytime during the season at the issuing ski area, and in others, it is not.

22. The discount does not apply to the price of the RFID card.

### Reimbursement conditions

23. Reimbursement within 15 days of the purchase date. You must ship the unused cards by mail to the customer service of Mysnow store: 1347, Nationale Street, Terrebonne (Québec) J6W 6H8.

24. No AccèSki Famille card and no unused tickets may be reimbursed, credited, exchanged for cash, or transferred to the following season.

### Your card is rejected at the ticket office?

25. Despite our very best efforts to ensure the smooth operation of our processing system and train our ticketing personnel, transaction errors and system failures may still occur. **If your transaction is rejected by the system, it is the user's responsibility to contact the customer service immediately at 1 877 614-2777 for validation purposes. The customer service is open from Monday to Friday between 8 a.m. and 9 p.m., as well as on Saturdays and Sundays and during holidays between 8 a.m. and 7 p.m. This call will allow us to verify the reasons of the rejection and rectify the situation on site.** If, despite your service call, the customer service agent is not able to rectify the situation, you must take note of the ski area you visited and keep your ski ticket and the proof of payment in order to E-mail them to the customer service of Mysnow store at [boutiquemaneige@assq.qc.ca](mailto:boutiquemaneige@assq.qc.ca). No refund will be granted without the supporting information and the ticket

number the technical support team will have given you. The customer service of Mysnow store will analyze your request and contact you as soon as possible. No financial compensation will be paid for the inconvenience.

### General or local system failure

26. In the event of a general or local system failure, the ski area will remove a 30% discount and will debit your AccèSki Famille card once the system is back up and running.

### Those ski areas are not participating in that card:

- Mont SUTTON
- Centre de ski Le Relais
- Le Massif de Charlevoix
- Station Mont Tremblant
- Mont-Sainte-Anne
- Sommet Saint-Sauveur

The use of the masculine is to simplify the text.